Ville des Ponts-de-Cé

le magazine d'informations municipales



Matthieu Bécot

Ma ville en brèves

// UN CHÈQUE DE 6 740 € POUR LE TÉLÉTHON

La mobilisation des associations, avec le soutien de la municipalité, a payé. 6741 euros ont été recueillis à l'occasion des diverses manifestations organisées dans la cadre du téléthon 2018. Une somme quasi identique à celle de l'an dernier dans un contexte pourtant moins favorable. Les Ponts-de-Céais continuent d'être généreux pour les nobles causes.



// UNE DISTINCTION NATIONALE POUR LA VILLE

Vincent Guibert, adjoint au maire, est allé à Paris début décembre pour recevoir des mains de Pierre Mehaignerie, le prix national des collectivités locales dans la rubrique « innovation numérique » pour la borne numérique digitale située à l'entrée de la mairie des Ponts-de-Cé. Cette borne, accessible 24h/24 et 7j/7, offre de nombreuses informations sur la ville ainsi que toutes celles liées à l'affichage légal (permis de construire, bans de mariage, compte rendu

du conseil municipal...). Spécialement conçue pour l'extérieur par une société angevine, cette borne est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette première dans le département a valu à la Ville cette distinction.



// UNE NOUVELLE ÉDITION DE JOBS D'ÉTÉ

Le 26 janvier de 9h30 à 12h, les animateurs du service enfance jeunesse et du Point Information Jeunesse attendent les jeunes ponts-de-céais de plus de 18 ans pour les aider à préparer leur «job d'été». Rédaction de CV, de lettres de motivation, informations sur la législation, initiation au baby-sitting seront au programme de cette matinée qui permettra également d'entrer en contact avec de potentiels employeurs estivaux. Pour les moins de 18 ans, un accueil sera organisé le vendredi 25 de 17h30 à 19h.

Animation gratuite au Trait d'Union, 5 rue Abel Boutin-Desvignes. Renseignements au 02 41 79 22 92



// LA VEDETTE DU QUARTIER AU THÉÂTRE DES DAMES

Dans ce premier épisode d'une trilogie auto-fictionnelle, Riton Liebman nous parle de ses premiers pas, à treize ans, dans le



monde sans pitié du cinéma. Un épisode de sa vie qui lui laisse des traces et qu'il traite avec une autodérision aussi singulière que bruxelloise. Après le succès de Liebman Renégat au Festival d'Avignon 2016, Riton nous raconte ses débuts triomphants au cinéma puis la jungle du « showbiz » avec toujours autant d'humour belge et d'autodérision ! Un spectacle jouissif et hilarant selon le Figaro!

À voir au Théâtre des Dames le samedi 26 janvier. Réservation sur le site de la ville ou au 02 41 79 75 94.

// LE PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

Disponible depuis quelques jours dans les services municipaux et sur le site de la ville, le programme des animations de la médiathèque Antoine de Saint-Exupery recense, mois par mois, les nombreuses animations proposées par l'équipe des bibliothécaires. Une offre riche et variée, pour tous les âges, qui explore les champs de la lecture à travers de nombreuses facettes.







// À VOS IDÉES Pour la prochaine journée citoyenne

Le dimanche 19 mai, la ville organise une nouvelle journée citoyenne. Elle lance un appel à idées pour cette journée qui se veut avant tout conviviale, solidaire et utile. Si vous avez des idées de projets (travaux de peinture, nettoyage, actions de solidarité, de jardinage...), n'hésitez pas à envoyer vos propositions à : journeecitoyenne@ville-lespontsdece.fr. avant le 31 janvier 2019.



Zoom sur



↗ LES SPORTIFS À L'HONNEUR

C'est la tradition. En décembre, le monde sportif est mis à l'honneur par la municipalité qui récompense ses meilleurs acteurs, qu'ils soient pratiquants, dirigeants ou arbitres. Pour 2018, ont été récompensés : Magali Richard de l'ASPC Gym Sport pour l'engagement bénévole, Guillaume Sallé de l'ASPC foot pour l'arbitrage, Marc Lepretre de l'AAEEC tennis de table pour Sport & handicap, Laurent Antier de l'ASPC Run cotrail en individuel homme, Alice Soulié de l'ASPC tennis en individuelle femme, l'équipe première masculine de l'AAEEC Kinball et Alicia Lecomte et Aliott Rondeau de l'ASPC judo et l'équipe féminine de l'AAEEC handball. Une mention spéciale a été faite pour Katrin Brecheteau, présidente de l'ASPC Badminton.

// UNE NOUVELLE ENTREPRISE ZONE DE SORGES



Installée depuis quelques mois sur la nouvelle zone économique de Sorges, Angers Loire Médical propose vente et location de matériel médical pour le maintien à domicile et pour garder une autonomie (lits, sièges coquille, fauteuils roulants, solutions de perfusion, ainsi que petites aides techniques qui facilitent la vie). Un grand show-room permet également présenter avantageusement toutes les possibilités offertes.

Angers Loire Médical, 7 chemin de Pellouard - 02 41 76 92 83 - accueil@almedical.fr

// TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES

Seules 12 familles professionnelles sur 87 sont considérées comme mixtes. Les autres sont à dominante masculine (comme le bâtiment ou le transport) ou à dominante féminine (comme la garde d'enfants ou le soin aux personnes âgées). 99 % des assistant·e·s maternel·le·s sont des femmes. Cette situation progresse peu, trop peu et la prochaine exposition à Rive d'Arts va contribue à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir la liberté de choix des métiers. En montrant simplement des femmes et des hommes épanoui·e·s dans leur profession, en soulignant que les noms de métiers peuvent s'accorder au masculin tout comme au féminin, elle permet à chacune et chacun de se projeter dans l'univers professionnel de son choix pour favoriser le développement local. 21 portraits de femmes occupant des métiers dits "masculins" ou des hommes dans des métiers dits "féminins".

À voir tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 18 h, du 19 janvier au 10 mars à Rive d'Arts, Entrée libre.



LE CHIFFRE

13_328

C'est le dernier chiffre de recensement donné par l'Insee pour la population ponts-de-céaise au 1^{er} janvier 2016. La ville des Ponts-de-Cé est la seconde ville de l'agglomération pour la progression de sa population entre 2011 et 2016 avec une hausse moyenne annuelle de 1.5 %.





mww.ville-lespontsdece.fr

www.facebook.com/villelespontsdece







Je voudrais, au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal, souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une très belle année 2019. Comme i'ai eu l'occasion de le dire à la cérémonie des vœux, l'année 2019 devra être celle du partage, de l'écoute et du dialogue.

Du partage car il n'est pas tolérable que certains s'accaparent une grande partie des richesses guand d'autres vivent différentes précarités voire une grande pauvreté. Le sentiment d'injustice fragilise notre pays et sa démocratie. Il y a des efforts à faire par tous mais ils doivent mieux être partagés.

De l'écoute car nous sommes entrés dans une société ou le repli sur soi entraîne des situations d'isolement par manque d'écoute et de bienveillance. Le respect de l'autre passe d'abord par l'attention à lui porter.

Du dialogue car il n'est pas possible de rester sur des situations de blocage et que seul l'affrontement, parfois physique, permet de faire bouger les lignes. Ce n'est pas ma conception de la démocratie. Je crois au compromis social basé sur les échanges et non sur l'intimidation.

L'année 2019 s'annonce donc chargée, vous pouvez compter sur moi pour y prendre toute ma part. Belle année à tous.

Jean-Paul Pavillon

Maire

Conseiller départemental

Pour retrouver votre



Cél'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact:

7 rue Charles de Gaulle 49130 Les Ponts-de-Cé www.lespontsdece.fr celinfo@ville-lespontsdece.fr

Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef : Fabrice Villechien Rédacteurs : Emilie Weynants, Charlotte Oger

Création, mise en page :

Nantes - 1135/18 Agence LAT 02 51 25 06 06 - www.agence-latitude.fr Photo de couverture :

Athléti:

Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression : SETIG Abelia 6 rue de la Claie B.P. 20053 49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé

et avec encres végétales



Le vote du budget un moment important dans la vie d'une collectivité 🤊 🤊

a rappelé, le maire, Jean-Paul Pavillon, lors de la présentation du budget au conseil municipal. En 2019, les impôts n'augmenteront pas, les subventions seront maintenues et les investissements resteront pragmatiques.



#06 Grand Angle

// UN BUDGET STABLE AUX CONTOURS REDÉFINIS

C'est un budget stable et conforme au débat d'orientations budgétaires qui a été présenté lors du conseil municipal du 20 décembre. « *Nous maîtrisons les dépenses en maintenant la qualité des services* », a soutenu le maire, Jean-Paul Pavillon. Après Rives d'Arts en 2018, les budgets annexes camping, spectacles et Athlétis ont été intégrés au budget principal (BP). « *Cela amène plus de simplicité de gestion pour les services et apporte une vision globale sur l'activité* », assurent Jacqueline Bréchet, adjointe aux finances et à l'administration générale et Myriam Pasquette, directrice générale adjointe chargée des ressources.

Côté contexte, les dotations de l'État devraient rester constantes. « C'est tout du moins comme cela que les choses ont été présentées dans la Loi de Finances », précisent élue et responsable soulignant que « les besoins de l'État ne devraient pas venir au détriment des collectivités territoriales ».

// LE FONCTIONNEMENT

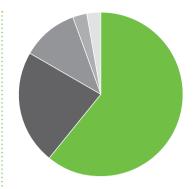
Les dépenses et recettes, qui s'établissent à 11,3 M€ et 13,1 M€, sont en augmentation entre 2018 et 2019 du fait de l'intégration des budgets annexes. «Les charges de personnel sont comparables d'une année sur l'autre, puisqu'elles étaient intégralement prises en compte dans le budget principal», relève Myriam Pasquette. Pour 2019, ces dernières s'établissent ainsi au même ratio que l'an passé pour atteindre 6,9 M€. « Nous comptons désormais deux apprenties dans nos services, à la comptabilité et à la vie associative, et le recrutement d'un troisième alternant est envisagé en 2019, à la direction des services techniques », ajoute cependant Jacqueline Bréchet.

Côté charges à caractère général, c'est-à-dire « tout ce qui permet aux services de fonctionner », on note trois points de plus (22,6 %) qu'en 2018, car là, les données jusqu'alors intégrées aux budgets annexes ont rejoint le budget primitif (charges d'eau, d'électricité, ou de maintenance d'Athlétis, et les achats de spectacles et la programmation des Traver'Cé musicales). Les autres charges, notamment les indemnités des élus, sont en baisse du fait du nombre réduit d'adjoints depuis l'élection au poste de maire de Jean-Paul Pavillon.



// PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS!

la dette en maintenant investissements et en ne touchant pas aux taux des impôts locaux, c'est la ligne directrice de la municipalité depuis onze ans maintenant et elle se confirmera en 2019, puisque la fiscalité locale n'augmentera pas. « Si on compare avec les communes de notre strate, nos taux communaux sont parmi les plus bas », ont rappelé Jacqueline Bréchet et Myriam Pasquette en justifiant la fiscalité raisonnée du territoire. « Cela demande un vrai effort de gestion pour dégager des recettes car les dotations de l'État n'augmentent pas ! », ont-elles insisté. Les recettes fiscales pour l'année 2019 atteignent 6,2 M€. Les taux s'établissent à 13,93 % pour l'habitation ; 24.50 % pour le foncier bâti et 48.07 % pour le foncier non bâti.



11,3 M€

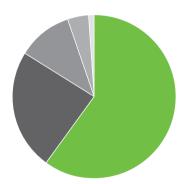
DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Charges de personnel : 6,9 M€ (61 %)

Gestion des services et divers : 2,55 M€ (22,6%)
Subventions et participations : 1,25 M€ (11%)

Autres charges : 0,3 M € (2,7 %)
 Frais financiers : 0,3 M € (2,7 %)

Épargne (différence entre les recettes et les dépenses) : 1,8 M€



13,1 M€

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

• Impôts et taxes : 7,83 M€ (60 %)

• Dotations et participations : 3,12 M€ (23,9%)

• Produits des services et du domaine : 1,44 M€ (11 %)

Autres produits : 0,54 M€ (4,1%)

○ Produits exceptionnels : 0,12 M€ (0,9%)

3,8 M€

D'INVESTISSEMENT (TRAVAUX)

L'investissement 2019 s'établit à 3,8 M€ avec trois gros postes de dépenses :

- La voirie, une compétence en partie déléguée à Angers Loire Métropole mais qui figure toutefois dans le budget principal, avec la fin des travaux de l'esplanade Claude Gendron (510 000 €) ou la création du giratoire Mignon et la redistribution de la circulation à l'entrée de la ville (100 000 €).
- Le sport, avec la réfection de la toiture d'Athlétis (430 000 € pour une première tranche), mais aussi la création de nouvelles aires de jeux, l'installation d'agrès de fitness et d'un city stade dans le quartier de Pouillé (175 000 €). La réfection du fond de bassin de la baignade municipale (150 000 €) est également prévue pour 2019.
- Enfin les opérations liées aux bâtiments font apparaître la poursuite de la mise en accessibilité des établissements communaux (à hauteur de 110 000 €), la rénovation de trois salles municipales : Houtin, Guillebotte et Emstal (54 200 €), ou l'installation, à Rive d'Arts, d'une vitrine au cœur du forum Canelle. Objectif : exposer les créations des artistes résidents.

// DES SUBVENTIONS ET DES PARTICIPATIONS MAINTENUES

La somme est stable: 1,2 M€ d'aides financières seront allouées en 2019 aux associations, au CCAS, à l'école de musique, aux écoles privées, au fond de concours pour l'éclairage public... En ce qui concerne les associations, la subvention tient désormais compte des aides de personnel ou en matériels reçues, mais aussi du nombre de licenciés pour les clubs sportifs, « en augmentation de 8% », a indiqué Jean-Paul Pavillon justifiant en partie cet engouement par la qualité de infrastructures proposées sur le territoire. « Mais toutes les associations ne nous sollicitent pas car certaines ont une trésorerie suffisante », a signalé Jacqueline Bréchet avant d'ajouter : « la Ville examine également toutes les demandes de subventions exceptionnelles dans le cadre d'un événement particulier ».

L'enveloppe de 379 000 € versée au centre communal d'action sociale est aussi maintenue.

// LE DÉSENDETTEMENT SE CONFIRME

La Ville affiche à nouveau un léger désendettement, moins 70 000 €. Au 1 er janvier 2020, l'encours de la dette devrait ainsi s'établir à 14,2 M€. Côté emprunts, la commune présente une valeur identique à celle de 2017 (il n'y a pas eu d'emprunt en 2018), soit 800 000 €. « Nous n'empruntons que lorsque nous avons besoin. Nous puisons d'abord dans nos réserves. C'est un choix qui n'est pas fait par toutes les collectivités mais que nous assumons. Nous devons avoir suffisamment de trésorerie, mais pas de bas de laine », reprend la directrice adjointe qui suit régulièrement l'évolution des taux d'intérêts. Le niveau d'épargne, quant à lui, se maintient grâce aux démarches d'optimisation des moyens entreprises depuis plusieurs années. Il atteint 1,8 M€.

l'interview



Jacqueline Bréchet,

Adjointe aux finances et à l'administration générale

Améliorer la gestion des ressources pour ne pas rogner les services, c'est votre priorité chaque année ?

Le budget d'une ville se gère comme celui d'un foyer. Seule l'échelle change. Il faut veiller à nos dépenses, mais continuer d'innover, d'investir. Aux Ponts-de-Cé, nous avons à cœur de ne pas supprimer des services, bien au contraire. En 2018, nous en avons même créé de nouveaux avec l'ouverture de l'accueil passerelle pour les 11/13 ans. Nous essayons ainsi d'optimiser notre gestion : on ne fait pas moins, mais autrement. La démarche s'est démocratisée et les illustrations parlent d'elles-mêmes.

Grâce à la connaissance de nos agents de restauration scolaire, nous avons par exemple été en mesure de réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines et de commander en adéquation avec la demande des jeunes élèves. Nous avons également engagé le remplacement des chaudières dans les établissements scolaires afin de se doter d'équipement moins consommateurs d'énergie. Dans les écoles toujours, nous avons relevé les prises électriques, installé des videseaux, opté pour des aspirateurs dorsaux, etc. cela peut paraître anodin, mais nous améliorons ainsi les conditions de travail des agents et optimisons le temps de travail en évitant les déplacements. En 2019, la réfection des salles municipales et les études énergétiques, pour analyser de près toutes les consommations, permettront aussi des mesures adéquates.

Bref, nous invitons tous les services à réfléchir à «faire autrement» et à nous soumettre leurs idées. C'est le sens notamment de « Cé l'innovation » développée au sein des services municipaux.

Qu'en est-il du mécénat côté culture ?

Il continue de se développer. Les recettes de fonctionnement augmentent d'ailleurs du fait de la hausse du mécénat. Pour 2019, il est prévu à 28 000 €, soit 2 000 € de plus que l'an passé. Au total, le budget de fonctionnement spectacles atteint 254 000 €. Dans notre présentation, nous avons choisi de maintenir des zooms sur les anciens budgets annexes, par souci de transparence.

Dans ce contexte économique, vous maintenez les aides financières aux associations. Pourquoi ce choix ?

Parce qu'elles rendent un service aux habitants, et c'est justement ce que nous ne voulons pas rogner. Certaines associations organisent des actions qui touchent toute la commune comme le comité des festivités qui organise la Baillée des Filles ou Sorges Loisirs qui anime un videgreniers d'importance chaque année. Ces structures, comme l'ensemble du monde associatif, contribuent à la vie locale et c'est en cela qu'il nous semble important de poursuivre notre soutien qui se traduit par des aides financières et matérielles, et tous ensemble, nous participons au rayonnement de notre territoire.

// CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE

7 DE NOUVELLES SALLES COMMUNALES MISES À DISPOSITION

De nouveaux sites viennent compléter l'offre des espaces communaux proposés à la location. Parmi eux : les petites salles de réunion ou de répétition (en complément de la salle Rose-Noëlle Lenan) de l'école de musique Henri-Dutilleux ou le forum Cannelle de Rive d'Arts, désormais louable à la demi-journée. Jacqueline Bréchet, adjointe aux finances a également indiqué que le coût du mètre linéaire lors du marché de Noël ou de toute autre exposition commerciale à Rive d'Arts s'élèverait à 7,50 €, excepté pour les locataires des lieux.

7 RUE BOUTREUX. LE TERRAIN REMIS À LA VENTE

La Ville et la société Lucie-Lom ont trouvé un accord pour mettre fin à leur différend. En 2015, l'atelier de création scénographique s'était en effet positionné pour acquérir les parcelles de terrain situées rue Boutreux. Mais après avoir déposé une demande de permis de construire, l'entreprise a souhaité abandonner son projet d'acquisition en raison de la pollution des terrains concernés, puis a sollicité le remboursement des frais engagés jusqu'alors. Après discussions, Lucie-Lom et la Ville ont trouvé un accord à hauteur de 12 000 €, évitant ainsi d'interminables instances. La commune va donc pouvoir enclencher à nouveau la vente de ce terrain qui surplombe la Loire.

→ LES DIMANCHES NON-CHÔMÉS RÉVÉLÉS

Dans le cadre de la Loi Macron, votée en 2015, il est possible de déroger aux règles de repos dominical des salariés dans les commerces de détail. En 2019, les entreprises du secteur automobile pourront ouvrir les dimanches 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre et 13 octobre. Les autres, les dimanches 30 juin, 8, 15 et 22 décembre, soit le même nombre qu'en 2018.

→ BIENTÔT UNE BORNE POUR RECHARGER SON VÉLO ÉLECTRIQUE!

La Ville vient de passer une convention avec le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Sieml) pour installer une borne de recharge pour vélos à assistance électrique. Cette dernière sera implantée dans le quartier de l'Île du château à quelques pas du bureau information tourisme et des bornes de recharge pour les véhicules électriques. « *Nous nous adressons ici principalement aux cyclistes de la Loire à Vélo ou de la Vélo Francette* », a souligné le maire, Jean-Paul Pavillon, en précisant que l'installation bénéficiait d'un financement tripartite : Ville (à hauteur de 1500 €), Agglomération et Sieml.

7 L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO ADOPTÉE

Toujours côté deux-roues, la Ville expérimente depuis le 1er janvier 2019 l'indemnité kilométrique vélo aux bénéfices de ses salariés. Les agents de la collectivité, quel que soit leur statut, qui effectuent le trajet domicile-travail à bicyclette peuvent solliciter l'aide au titre de 0,25 centimes par kilomètre, et dans la limite de 200 € par an. « *Cinq à dix agents de la Ville sont concernés* », a noté Philippe Frémondière, le directeur général des services.

Permanence du maire et des adjoints en mairie

Jean-Paul PAVILLON,

Maire en charge de l'éducation et du tourisme Mardi : 8 h 30 - 10 h tous les 15 jours

Édith CHOUTEAU.

adjointe aux solidarités et aux ressources

humaines

Jeudi après-midi : sur RDV

Robert DESŒUVRE, adjoint aux travaux

Jeudi: 10h - 12h sur RDV

Jacqueline BRÉCHET, adjointe aux finances

et à l'administration générale Mardi : 11 h - 12 h sur RDV

Vincent GUIBERT,

adjoint à la vie associative, à la citoyenneté

et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV

Valérie LIOTON,

adjointe à l'enfance et à la jeunesse Lundi : 11 h - 12 h sur RDV

René RAVELEAU, adjoint aux sports Vendredi après-midi : sur RDV

Jean-Philippe VIGNER,

adjoint à l'aménagement et au développement économique Vendredi: 16 h 30 - 17 h 30 sur RDV

Permanence d'un adjoint au maire chaque mardi de 17h30 à 19h

Permanence des élus dans les quartiers

Depuis juin 2015, les permanences de quartiers font place à un « café citoyens ».

Chaque mois, dans un quartier différent, les élus viennent à votre rencontre pour échanger autour d'un café.

Prochains rendez-vous:



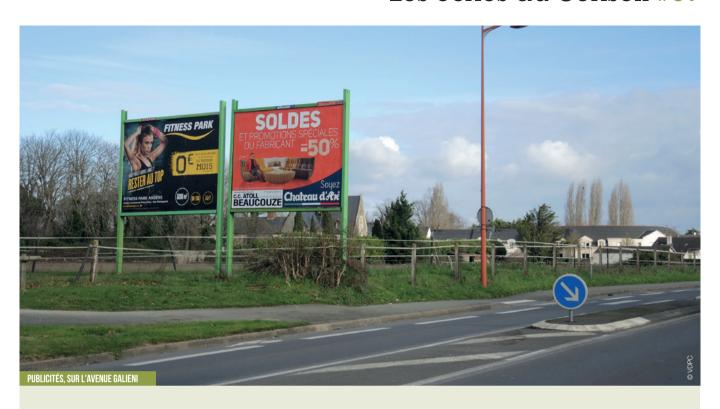
Samedi 2 février Quartier de La Chesnaie de 10 h 30 à 12 h :

Place Claude Gendron

Samedi 2 mars Quartier Saint-Maurille de 10 h 30 à 12 h :

Place Rabelais

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70 Courriel : mairie@ville-lespontsdece.fr



// UNE PUBLICITÉ MIEUX ENCADRÉE SUR L'ESPACE PUBLIC

La révision du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) va permettre de fixer de nouvelles règles. Si elles encouragent le développement économique, les enseignes doivent aussi s'inscrire dans le patrimoine et respecter le cadre de vie.

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), qu'est ce que c'est?

Un règlement communal avait déjà été mis en place en 1993 pour les panneaux publicitaires. Géré par la Ville jusqu'en 2010, la loi portant engagement national pour l'environnement (loi ENE) a transféré sa gestion à Angers Loire Métropole (ALM).

Sa révision est donc sur la table afin de renforcer les règles nationales existantes pour tenir compte des enjeux locaux mais aussi harmoniser les règles de la publicité extérieure et des enseignes à l'échelle du territoire pour plus de cohérence et de lisibilité. « Tout l'enjeu est ici de permettre le développement économique et la liberté d'expression en maintenant la protection de notre patrimoine architectural et naturel, et le cadre de vie », assure le maire Jean-Paul Pavillon.

Le RLPi va aussi permettre de limiter la densité des implantations, de réglementer les nouvelles technologies et notamment les enseignes numériques, mais aussi de définir des règles pour maîtriser la publicité sur les secteurs sensibles.

Quels sont justement les principaux secteurs identifiés?

Aux Ponts-de-Cé, l'attention se porte particulièrement sur les espaces naturels (les enseignes doivent s'intégrer dans l'environnement et respecter la protection de ces sites), le centre de la commune ou les pôles d'attraction (les implantations doivent tenir compte des caractéristiques de ces espaces à vocation commerciale), les entrées de ville (les positionnements doivent être cohérents avec les

enjeux des voies traversées), les zones d'activités et commerciales (là, les implantations doivent être maîtrisées et l'intégration doit être optimisée)...

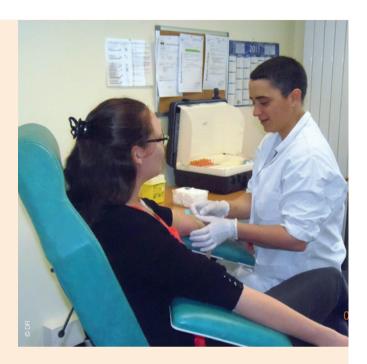
Quel calendrier?

Les élus de la communauté urbaine se sont retrouvés dès juillet 2018 pour fixer les modalités de collaboration entre les communes. Deux mois plus tard, le 10 septembre, la révision du RLPi a fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire permettant ainsi de définir diagnostic et orientations. Après présentation, débat en conseils municipaux (le 20 décembre dernier pour les Ponts-de-Cé), et mise en commun avec ALM, le projet va pouvoir être rédigé et une concertation avec les acteurs publics et les parties prenantes va être engagée. Au premier trimestre 2019, le projet de RLPi devrait être arrêté. Après enquête publique, les élus ambitionnent son approbation en conseil communautaire à la fin de l'année 2019.

Pourquoi la qualité est-elle une priorité?

À l'avenir, les dispositifs devront être harmonieux. Finies donc les publicités de toute taille placardées n'importe où. L'installation sur du mobilier urbain sera par exemple particulièrement encadré, une attention spéciale sera portée à la typographie des enseignes afin de respecter l'architecture des sites, l'installation d'enseignes en toiture sera accompagnée et le nombre de publicité perpendiculaire sera régulée. Un juste équilibre à trouver!

Vie municipale



// FAITES LE POINT SUR VOTRE SANTÉ!

Le CCAS en partenariat avec l'UC-IRSA du Maine-et-Loire et la Maison départementale des solidarités vous propose de bénéficier d'un examen gratuit de prévention en santé et d'informations autour de l'accès aux droits et aux soins.

Cet examen pris en charge par l'assurance maladie s'adresse à ses assurés à partir de 16 ans.

Il aura lieu le mardi 19 mars de 8h à 12h dans le hall de la salle Athlétis. Un petit-déjeuner sera offert.

Les inscriptions se font jusqu'au 15 février. Les formulaires sont disponibles à :

- CCAS Trait d'Union (45 rue Abel Boutin-Desvignes)
- La Maison départementale des solidarités (39 rue Abel Boutin-Desvignes)
- Mairie des Ponts-de-Cé.

Renseignements : CCAS - 02 41 79 75 72 ou Maison des solidarités - 02 41 79 75 10.

// LFS FLFURONS D'ANJOU RECRUTENT

En lien avec le CCAS des Ponts-de-Cé, la société des Fleurons d'Anjou située à Moulin-Marcille recrute des préparateurs de commande et des ouvriers horticoles.

Deux réunions d'information auront lieu le mardi 29 janvier et le vendredi 15 février à 10h.

Inscriptions au Trait d'Union (02 41 79 75 72) (auprès de M. Gillois ou de Mme Robin).

// LA FIN DES PESTICIDES

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides.

doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.



Zoom sur

Les habitants s'engagent

Depuis deux ans, à l'initiative de la municipalité et du conseil consultatif citoyen La Chesnaie/ La Guillebote, un verger public a été aménagé avenue de La Chesnaie. L'heure de la taille d'hiver étant arrivée, plusieurs habitants du quartier se sont mobilisés pour entretenir ce verger public. Un bel exemple de citoyenneté au profit de tous.



Vie municipale #11

// VOUS AVEZ JUSOU'AU 31 MARS POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES!

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (R.E.U) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Concrètement, il est mis fin, à compter de cette année, au principe de révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais mises à jour en temps réel. La réforme permettra, dès 2020, aux électeurs de s'inscrire presque jusqu'au dernier moment, plus précisément jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, les inscriptions seront possibles **jusqu'au 31 mars.**

Les électeurs peuvent demander leur inscription en ligne sur le site service-public.fr (formulaire Cerfa 12669*02) ou en déposant un formulaire en mairie.

Attention, pour les nouveaux habitants, l'inscription n'est pas automatique, il faut faire la démarche de transfert auprès de la mairie.



OCTOBRE 2018 Aimé BIOTEAU **NOVEMBRE 2018** Armand BOUCHER Owen GERRIE Lucia MÉTIVIER MORALES 20 20 21 21 21 Kaëlys GUEI-KORE Timéo GORTINA Loris PERRAUD Souleyman MSSASSI Louison MOREAU **DÉCEMBRE 2018** 06 10 Gabriel QUINIO Aline ROUET **NAISSANCES**

// CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou par exemple le nombre de pharmacies.

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Un agent recenseur recruté par la ville se présentera chez certains Ponts-de-Céais entre le 17 janvier et le 23 février 2019. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à l'accueil de l'hôtel de ville ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Obligatoire, le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent !

RÉPONSEMENT Répondez sur internet, c'est encore plus simple le-recensement-et-mol.fr DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

// DES RENCONTRES PAR LE SPORT

À l'initiative de la mission locale pour l'emploi et du pôle insertion du CCAS des Ponts-de-Cé, neuf jeunes ont pu rencontrer, le 7 décembre dernier, de potentiels employeurs au travers d'une séance originale de karting. Le but de cette expérience était de générer des contacts entre demandeurs d'emploi et employeurs dans un cadre moins formel, plus détendu permettant des échanges plus directs. Un bilan jugé très positif à la fois par les jeunes qui ont apprécié la convivialité et l'ambiance et la dizaine d'employeurs présents qui ont trouvé les jeunes réceptifs et à l'écoute.





OCTOBRE 2018	3
Alain SUPIOT Marguerite NARBONNE	23
née CARLIER	25
NOVEMBRE 2018	
Yves DELOUCHE Marie-Annic GERVAIS	12
née VINAULT	15
Maurice TRAINEAU	18
Christophe CLAVEAU Françoise PARÉ	18
née SIGOGNE Marie POMMIER	20
née CAILLARD Marie-Ange RAYMOND	21
née RUAULT	29
DÉCEMBRE 2018	
Guy TEXIER Georges THIÉRY	3 18
	DÉCÈS

Enfance et jeunesse

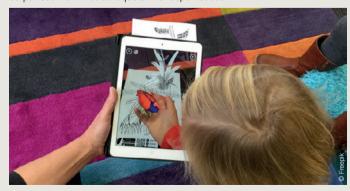
Les jeunes embellissent la commune

Pour la quatrième fois, de jeunes ponts-de-céais ont réalisé une fresque sur un transformateur électrique. Avec le soutien d'Enedis et du SIEML, ce transformateur, situé à proximité de l'école Jacques-Prévert, connaît une seconde jeunesse. Aidés par Morgane Bertho, artiste de Manko studio, les jeunes de 11 à 13 ans ont bénéficié en retour de places de cinéma et de bons à échanger pour des activités de loisirs municipales.



Animations jeunesse à la médiathèque

De nombreuses animations jeunesse sont programmées à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry au cours du 1er trimestre 2019. Pour en connaître le détail, vous pouvez consulter le site de la médiathèque ou celui de la Ville. Le programme complet est aussi en distribution à l'accueil de services municipaux. Réservation conseillée sur place, par téléphone (02 41 79 76 00) ou par courriel : mediathèque@ville-lespontsdece.fr.



MALLE NUMÉRIQUE LE SAMEDI 2 FÉVRIEF



Prochain spectacle jeune public

« Qui a encore peur du grand méchant loup ? Pas nous !

Et surtout pas le bestiaire croisé sur la pellicule des présentes aventures.

À travers quatre courts et trois très courts-métrages, pépites du cinéma d'animation russe, américain, anglais et français réalisés entre 1943 et 2014, les artistes montrent un loup finalement pas si effrayant, souvent ridicule, parfois même sympathique.

La partition musicale créée par Olivier Leroy et Anne-Laure Bourget et jouée en direct apporte une très belle touche concert à la projection. Par de subtiles associations entre compositions et bruitages, leur musique, nourrie de percussions du monde entier, d'instruments insolites, de claviers de différents types, d'objets détournés, de parties vocales chantées ou parlées, illustre à son tour l'image. Les ambiances musicales ainsi créées oscillent entre musiques du monde, pop, baroque et univers minimaliste. Un régal!».

Lundi 18 février à 18h30 et mardi 19 à 11h au Théâtre des Dames. Réservation conseillée sur le site de la Ville.

Le spectacle programmé le 2 février «l'arbre sans fin» est annulé.



Dans mon quartier

// UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION

à Saint-Maurille

Depuis le 1^{er} décembre, la rue du Port du Grand Large ne s'emprunte plus qu'en sens unique. Objectif : sécurité, et fluidité!

Déjà en 2015, les habitants du quartier Saint-Maurille avaient interpellé les élus sur les problèmes de circulation dans la rue du port du Grand Large, située entre la Levée de Saint-Jean-de-la-Croix et le Quai de Jemmapes. Le trafic se faisait alors en double sens, avec un système de véhicule prioritaire.

Le conseil consultatif citoyen du quartier s'est emparé de ce sujet récurent et une réunion publique a été organisée le 18 octobre dernier. Très majoritairement, les personnes présentes ont choisi de tester la mise en sens unique de la rue. C'est pourquoi, depuis le 1er décembre et pendant une période test de trois mois, le plan de circulation proposé par le comité, et validé par les services - circulation à sens unique en direction de Saint-Jean-de-la-Croix - est mis en œuvre. « Ces mesures sont en test jusqu'au 28 février. À l'issue nous ferons collectivement une analyse des résultats pour pérenniser ou non cette nouvelle réglementation. Nous allons aussi procéder à des comptages et corriger la temporalité des feux pour permettre de fluidifier la circulation au bout de l'avenue Defois », note Robert Desœuvre, adjoint aux travaux.



// EN 2019, LA VILLE EN CHANTIER...

pour la bonne cause!

Des travaux d'envergure vont être entrepris par la Communauté Urbaine au nord et à l'est de la Ville.

Fluidifier la circulation, réduire le trafic à l'intérieur même de la commune des Ponts-de-Cé, améliorer l'accès aux cliniques, créer un accès direct depuis la rue David-d'Angers vers Cholet, sécuriser le carrefour Édouard-Guinel/Chemin des 3-Paroisses, améliorer les déplacements doux... Les raisons de revoir l'entrée Nord de la ville sont nombreuses. Dès janvier et pendant plusieurs mois, des travaux de réseaux eaux usées et eau potable vont être menés par Angers Loire Métropole dans ce secteur avant d'y poursuivre des travaux de voirie et d'aménagements paysagers. À la fin de l'année 2019, piétons, cyclistes et automobilistes pourront ainsi emprunter ce nouveau dispositif

« Des déviations provisoires vont être installées pendant la durée des travaux avec des aménagements en fonction de l'avancée du chantier », a précisé l'élu, Robert Desœuvre qui indique que l'enveloppe budgétaire de ces travaux s'élève ici à 3.5 M€.

À l'est, des travaux aussi

À l'Est de la ville, côté Sorges - Moulin-Marcille, de nouveaux aménagements routiers vont aussi être menés cette année pour désengorger le secteur, notamment aux heures de pointe, et améliorer la desserte de la ZAC. Parmi eux : la création d'une double-voie de l'avenue du Moulin-Marcille dans le sens Trélazé — Les Ponts-de-Cé, la création d'un giratoire à l'intersection de l'artère et de la rue Henri-Jarry, ou encore la création de pistes cyclables. « La circulation sera préservée au maximum à double sens sur la RD4 pendant toute la durée du chantier de la tranche 1, soit jusqu'à la fin de l'année. Les travaux les plus impactants se dérouleront de nuit », a complété l'adjoint aux travaux. Une première tranche qui devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2019. Une seconde tranche qui concernera la partie Ouest du pont enjambant l'autoroute débutera en mai 2020 pour une période de 6 mois. Coût total de ces aménagements : 2,85 M€.

Renseignements téléphoniques au 02 41 05 58 91

Vie associative



// 28^{ème} ag pour la gym volontaire

L'association Gym Volontaire des Ponts-de-Cé a tenu son assemblée générale en novembre dernier en réunissant 120 personnes. Ce fut un soir d'élection, le bureau devant être renouvelé tous les quatre ans. Trois personnes ont quitté cette équipe après 15 ans ou plus de bons et loyaux services. Marie Goisnard, Annick Brénugat et Josiane Réveillard ont reçu un cadeau des mains du président Michel Leblanc pour les remercier de leur dévouement pour l'association. Un apéritif en présence de René Raveleau, adjoint aux sports, puis un repas convivial furent servis avant une animation chansonnière de qualité.

Le prochain rendez-vous sportif important, en plus des cours hebdomadaires, est le séjour de randonnée en raquettes aux Angles dans les Pyrénées Orientales du 16 au 23 février.

// CONTACT:

Vous pouvez retrouver les actualités de l'association sur le site de la ville des Ponts-de-Cé ou joindre son président au 06 08 27 18 46 ou Christine Blugeon au 02 41 87 41 18.

// DEUX NOUVELLES CEINTURES NOIRES AU CLUB de judo des ponts-de-cé

Grégoire Sourice et Étienne Taukapa, tous deux pensionnaires du club depuis leur plus jeune âge, sont venus gonfler l'effectif déjà conséquent des ceintures noires de l'ASPC judo/ju-jitsu/né-waza/ taïso. L'entraîneur, Marcel Peres, félicite ces deux jeunes qui ont su travailler durement tout au



long de ces années pour l'obtention de ce « Graal » tant convoité par les pratiquants. À eux maintenant de montrer l'exemple et d'aider les licenciés à gravir les échelons afin d'arriver à ce résultat, c'est le principe du code moral du judo.

// DE LA PLACE DANS LES JARDINS FAMILIAUX De sorges

Vous avez envie de jardiner et de produire vos propres légumes et fruits? Des parcelles de différentes surfaces sont à louer pour ceux ou celles qui seraient intéressés aux jardins Georges-Maillard, 45 route de Sorges.

// CONTACT:

jardins.georges.maillard@gmail.com Lylian Agator 07 87 89 98 71 ou Catherine Renou 06 63 68 27 87

// ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ SAINT-MAURILLE

Le Comité des fêtes du quartier Saint-Maurille tiendra son assemblée générale le dimanche 27 janvier à 15 h, salle du cloître Saint-Maurille. Tous les habitants du quartier sont cordialement invités afin de connaître les activités proposées. Si vous avez du temps libre, l'association recherche aussi des bénévoles pour le théâtre, les fêtes du quartier... la galette des rois clôturera la séance.

// THÉÂTRE AVEC L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ BURKINA 49

L'association Solidarité Burkina 49 qui coopère depuis de nombreuses années avec des paysans burkinadais organise 2 séances de théâtre afin de récolter des fonds pour leurs actions de coopération. La troupe «Les R'culéens » sera présente au Théâtre des Dames les 15 et 16 février à 21h.

Réservation au 02 41 57 81 44 ou au 06 69 02 69 98.

// COLLECTE DE PAPIER

L'association des parents d'élèves et les délégués de classe appellent les Ponts-de-Céais à « recycler malin » pour financer les voyages, sorties et projets scolaires pour l'ensemble des classes du collège Saint-Laud.

Pour participer, c'est simple : il suffit de stocker dès maintenant toutes sortes de papiers et de les déposer dans un container qui sera situé derrière le collège du vendredi 8 au vendredi 15 mars afin de les recycler. Journaux, annuaires, papiers, archives, livres, magazines, publicités, courriers, enveloppes blanches... Hormis le carton, tout est le bienvenu.

// CONTACT:

02 41 47 54 21



Vie associative #15

// LES ARTISTES LIGÉRIENS PRÉPARENT 2019

Le Groupement des Artistes Ligériens, lors de son assemblée générale du vendredi 25 janvier au cloître Saint-Maurille, discutera de ses projets pour l'année à venir.

Fêter les 20 ans de l'association avec l'ambition d'une belle exposition à l'abbaye de Bouchemaine, organiser son 2ème grand salon de peinture et de sculpture à l'école de musique Ponts-de-Céaise en juillet, participer à la Baillée des filles, à l'Art en Cé jardins, organiser diverses expositions dans les communes ligériennes et poursuivre les expositions au Cercle Saint-Aubin ou à l'Ordre.

L'association invite tous ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe d'artistes peintres ou de sculpteurs à la contacter au 02 41 79 70 73 ou à la maison des associations, 7 Avenue de l'Europe.



LE NOUVEAU MINIBUS AVEC QUELQUES PARTENAIRES À L'OCCASION DE LA REMISE DES CLÉS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

→ À VOS CROCHETS!



En 2019, l'association des amis du musée des coiffes propose de mettre en place une exposition intitulée « Au détour d'un fil » qui sera consacrée à l'art du crochet, du filet brodé et de la frivolité.

La pratique du crochet, qui redevient tendance, est une source inépuisable d'échanges et de créativité. Autant d'occasions de créer ou de recréer du lien social entre voisins ou entre les générations, au travers de projets communs, comme par exemple l'animation estivale de l'espace public avec des décors textiles éphémères.

En lien avec la médiathèque et le CCAS, l'association des amis du musée des coiffes souhaite mettre en place des actions participatives, ouvertes à toutes les personnes motivées pratiquant le crochet.

Pour mener à bien cette action à un moindre coût, elle recherche des crochets et des fils à crocheter, si possible synthétiques. Si des pelotes de fil à tricoter ou à crocheter orphelines dorment dans vos armoires, n'hésitez-pas à les donner pour qu'elles puissent servir à décorer votre Ville cet été!

Les napperons au crochet déjà réalisés sont également recherchés pour être incorporés à des réalisations futures et trouver ainsi une nouvelle vie. Les dons et inscriptions seront recueillis à Rive d'Arts dès janvier prochain.

Réservation au 02 41 79 14 63

// UN NOUVEAU MINIBUS POUR LES ASSOCIATIONS

La Ville a renouvelé son conventionnement avec la société Visiocom pour mettre à disposition des associations ponts-de-céaises un minibus afin de permettre les déplacements liés à leurs activités.

Ce minibus, équipé pour 3 années supplémentaires, est financé grâce aux soutiens de nombreux partenaires Ponts-de-Céais. Le minibus est prêté gracieusement aux associations, seul le carburant reste à leur charge. Au dernier conseil municipal, les élus ont adopté une facturation pour les associations rendant le minibus sans carburant.

À noter également qu'un second minibus, municipal celuilà, participe également aux déplacements des services municipaux et des associations.

Ponts-de-Céais



MATTHIEU BÉCOT L'ASSURE : « IL FAUT DIX ANS POUR SE FORGER

Président et chanteur de l'ensemble vocal INTENSO, ce trentenaire a à cœur de capter le public et de transmettre des émotions. Au printemps, il sera, avec sa troupe, sur la scène du Théâtre des Dames.

L'ensemble vocal INTENSO compte 17 membres. Dont trois Ponts-de-Céais. Parmi eux, Matthieu Bécot, 33 ans, ténor et président de l'association, créée en 2008. Ce lundi matin, il a revêtu chemise et veste de costume. Sensiblement la même tenue que lorsqu'il se produit en récital. « J'ajoute un nœud papillon », précise-t-il. Le jour de notre Laud ». Plus de 600 personnes, des tout-petits dans l'édifice, face au château. « Nous avons commencé la soirée avec des chants de Noël traditionnels puis avons interprété des pièces du répertoire baroque français. C'est notre chef, Xavier Truong-Fallai, qui nous a initié à cet art et appris à rouler les R!», souligne le chanteur. Dans les bagages de l'ensemble : du sacré et du profane, mais toujours de l'audace, une formation amateure de très bon niveau à géométrie variable! Chacun peut être amené à être soliste ou à chanter en chœur », poursuit Matthieu Bécot.

Matthieu Bécot: un ténor, ambassadeur de l'Anjou

Des artistes associés accompagnent régulièrement les chanteurs : l'organiste Thomas Pellerin, le compositeur Gaëll Lozac'h ou la chorégraphe Natalie Van Parys. Le 7 avril, la pianiste arménienne Lusine Lazarvan accompagnera INTENSO sur la scène du Théâtre de la naissance d'Offenbach. « Nous interpréterons aussi des extraits de Carmen de Bizet

// UNE FAMILLE DE MUSICIENS

L'ensemble INTENSO se produit régulièrement dans le département et se positionne comme ambassadeur de l'Aniou. Il associe ainsi le patrimoine musical au territoire. L'été dernier, c'est dans la région Occitanie qu'INTENSO s'est notamment installé dans un domaine viticole, pour un récital en plein air. Avant de faire un détour par l'église Saint-Exupère de Toulouse. En 2017, une tournée départementale l'a amenée à Cholet, au Lion d'Angers, ou au Dôme, le théâtre saumurois. « Nous côtoyons toujours des lieux à l'acoustique formidable », insiste Matthieu Bécot qui espère se produire un jour à la collégiale Saint-Martin ou au Grand Théâtre d'Angers.

S'il a grandi à Beaulieu-sur-Layon, puis étudié au lycée Mongazon, à Angers, le ténor est ensuite parti à Toulouse pour y mener un master de sciences politiques à l'IEP, puis des études de droit. C'est là qu'il a rejoint la maîtrise de la cathédrale de la ville rose. « Je suis né dans une famille de musiciens, mon grand-père était le président de l'Avenir INTENSO. On est en 2012. Quelques mois plus tard, le ténor haute-contre, à la tessiture particulièrement aiguë interprète le rôle-titre d'un opéra de Jean-Philippe Rameau, qu'il fait entrer dans son Panthéon des compositeurs. En octobre 2015, il devient président enregistrement d'un album dont la sortie est prévue en décembre 2019, rapprochement lyrique et servir la culture », insiste-t-il. Tous les lundis, lorsqu'il a terminé sa journée de Philippe Jaroussky, avec laquelle il a foulé les planches du Théâtre de Ménilmontant cet automne. Car ce qui compte avant tout pour lui, c'est « capter l'énergie du public et transmettre des émotions »

66 J'ai à cœur de faire connaître notre formation pour promouvoir l'art lyrique et servir la culture.



Tribunes des élus

//

La fin de l'année 2018 a été marquée par une colère populaire qui vient nous rappeler les difficultés que certains vivent dans leur propre existence. Elle nous rappelle aussi que le risque terroriste est toujours présent. Faut-il pour autant penser que nous vivons dans un pays désorganisé, sans moyens sans richesses et sans valeurs? Je ne le crois pas.

Nous avons un système de santé envié, une école quasi gratuite ouverte à tous, des services publics de qualité, tout cela a su construire de véritables solidarités depuis des décennies. Et pourtant il n'est pas tolérable que certains s'accaparent une grande partie des richesse quand d'autres vivent différentes précarités voire une grande pauvreté. Le sentiment d'injustice fragilise notre pays et sa démocratie. Notre génération est face à de véritables mutations. Notre devoir d'agir est indispensable si nous voulons continuer à vivre ensemble en paix et en harmonie. La transition écologique est sans commune mesure, elle nous oblige à poser les limites de notre monde et de nos styles de vie. Le partage et l'écoute sont devenues à mes yeux, l'enjeu essentiel de notre civilisation.

À l'heure où les fondements de notre démocratie sont ébranlés et ou le principe même de la démocratie représentative est attaqué, je veux souligner la travail important mené par tous les élus locaux. Un travail souvent ingrat, mal reconnu et pour une très large partie d'entre eux en quasi-bénévolat.

«Des élus à portée de baffes» disait un ancien maire d'Angers. C'est vrai que nous cultivons et revendiquons cette proximité. Tous les adjoints au maire tiennent une permanence hebdomadaire en mairie, le maire tous les 15 jours, chaque mois nous organisons un café citoyen dans un quartier différent, tous les 18 mois et ce

depuis 2008, nous organisons dans les quartiers des réunions publiques pour faire un point sur l'action municipale - je vous invite d'ailleurs à suivre les prochaines qui auront lieu au printemps prochain-, et nous organisons de nombreuses réunions de proximité sur des sujets touchant à la vie quotidienne. Toutes les Ponts-de-Céaises et tous les Ponts-de-Céais méritent notre attention et notre respect. Nous ne réussirons ce «vivre ensemble» qui fait l'âme et la force d'une commune qu'à la condition de ne laisser personne sur le bord du chemin. Nous avons plus que jamais besoin d'écoute et de proximité. Mais nous avons aussi besoin, si nous voulons vraiment réussir, d'adapter notre logiciel de pensée et d'action aux exigences du monde actuel. Et cela suppose de bousculer un peu nos vieux réflexes, nos vieilles habitudes. Mais l'addition des revendications particulières ne fera jamais une politique publique d'intérêt général. Et c'est pourtant bien souvent le sentiment général qui prédomine, y compris ces dernières semaines, dans une société ou le repli sur soi a pris le dessus sur la vie en communauté. Il est grand temps de retrouver le temps de la tolérance, de l'écoute et de l'empathie.

Les membres de la majorité municipale vous adressent leurs vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette année 2019. Nous vous souhaitons solidarité, bonheur et réussite. Que 2019 soit à la hauteur de vos espérances et de vos ambitions et l'année agréable à vous même et à tous ceux qui vous sont chers.

Vos élus de la majorité municipale

// UN BUDGET 2019 ATTENTISTE

Lors du conseil municipal du 21 décembre dernier, la majorité a présenté son budget primitif 2019.,

En qualité d'élu et de citoyen, l'analyse du budget reste toujours un exercice stratégique intéressant à réaliser. Analyse cruciale sur ce budget 2019 qui sera le dernier réalisé avant l'échéance électorale de 2020.

Nouveauté pour 2019 : suppression des budgets annexes tels que Rives Arts, Camping, Athlétis, Spectacles. Désormais le poids annuel des dépenses de fonctionnement de Rives d'Arts (250 000 € minimum), la baisse des locations du site d'Athlétis seront noyées dans la masse du budget principal. Il faut le savoir.

A l'heure des restrictions des dépenses de fonctionnement, certains chiffres nous interpellent :

- Energie électricité, de 209 000 € on passe à 245 600 € environ 15% d'augmentation,
- Fourniture petits équipements de 157 600 € à 192 700 € : environ 20% d'augmentation,
- Location mobilière 16 200 à 48 000 € : 300 % d'augmentation,
- Publicité relation publique 13 700 à 38 600 € : on frôle les 300% d'augmentation.
 Nous avons conscience de l'impact lié à la prise en compte des budgets annexes sur l'exercice 2019, mais certaines augmentations demeurent surprenantes.

En parallèle, nous avons de nouveau sensibilisé la majorité sur notre inquiétude concernant les associations.

Le nombre d'activités et de licenciés croient sur la commune, nous ne pouvons que nous en féliciter. Nous croyons au bienfait et à l'importance du tissus associatif et à son rôle social sur notre territoire.

Cependant l'enveloppe budgétaire dédiée aux associations n'a jamais été revalorisée. Que penser ?

Concernant les recettes, force est de constater que la politique ambitieuse de la majorité liée à l'évolution de la population ne génère pas autant de recette fiscale qu'attendue. A contrario, l'augmentation de la population va génèrer à court terme des besoins complémentaires légitimes en services publics et en investissement au niveau des infrastructures. Par ailleurs, le revenu fiscal moyen de notre population baisse et par ricochet le quotient familial et la participation financière aux services que nous proposons.

L'équation de la majorité risque à court terme d'exploser : maintenir les taux d'imposition soit, mais le faire en cédant ses différents biens années après années, en se délaissant de structure financière stable (régie Athlétis), en ne stabilisant pas le revenu moyen de la population est très risqué.

Pour conclure, ce budget reste dans la continuité des décisions passées. La raréfaction des dotations associée à des investissements antérieurs pesants laisse peu de marge de manœuvre pour maintenir un service de qualité à la population. L'endettement reste un point à surveiller car la dette par habitant demeure élevée. Nous avons voté contre ce budget 2019.

En ces premiers jours de 2019, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et épanouissement dans notre cité ligérienne.

Les élus de l'opposition aux côtés de David COLIN : C.AUFFRET – T.CAVY - E.EMEREAU – S.FROGER – S. GUENEGOU – JC.QUETTIER

// DÉMOCRATIE COMMUNALE

Texte non parvenu à la rédaction.

mes Rendez-walls

mes idées de sorties sur

www.lespontsdece.fr

EN JANVIER

Vendredi 18, samedi 19 - 20h30 et dimanche 20 - 15h30

THÉÂTRE « COLOCATION DORÉE » TROUPE COMITÉ SAINT-MAURILLE Théâtre des Dames



Du samedi 19 janvier au dimanche 10 mars de 14h à 18h tous les jours sauf le lundi

EXPOSITION "TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES"

Samedi 19 - 14h

PREMIERS PLANS - 1ère SÉANCE Médiathèque Antoine de Saint-Exupery

Samedi 19

« NUIT DE LA LECTURE » 20H30 - VISITE DE LA MÉDIATHÈQUE 21H - VOYAGE LECTURE AVEC DOMINIQUE HUET

Médiathèque Antoine de Saint-Exupery

Lundi 21 - 18h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS Salle de La Chesnaie



Samedi 26 - 10h et 11h

LES TI'ZISTOIRES — CIE FÉNÉMONE Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 26 - 20h30 THÉÂTRE « LA VEDETTE DU OUARTIER » - RITON LIEBMAN Théâtre des Dames



Samedi 26 - 20h30 THÉÂTRE « JE VAIS TOUT VOUS EXPLIQUER » TROUPE SORGES THÉÂTRE Salle Jacques-Houtin



Dimanche 27 - 15h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES SAINT-MAURILLE

Cloître Saint-Maurille

Mardi 29 - 10h

RÉUNION DE PRÉSENTATION DES MÉTIERS ET RECRUTEMENT **INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CCAS** Fleuron d'Anjou

FN FÉVRIFR

Samedi 2 - 10h30

CAFÉ CITOYENS OUARTIER LA CHESNAIE Place Claude-Gendron



Samedi 2 - 10h à 12h

ATELIER PARENTS ENFANTS -DÉCOUVERTE AFRIQUE ARTS ET CULTURES

Centre culturel Vincent-Malandrin



Samedi 2 - 10h30

LA MALLE NUMÉRIQUE

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 2 - 14h30

LIVR'ÉCHANGE

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Jeudi 7 - 19h30

CONSEIL MUNICIPAL Hôtel de Ville

Vendredi 8 - 18h30 et Samedi 9 - 14h30 et 17h

CONCERT INTERACTIF JEUNE PUBLIC « RÉPÉTITI-RÉPÉTITA » CIE ZIG ZAG

Théâtre des Dames





Samedi 9 - 11h

CAFÉ CONNECTÉ

OUVERT AUX INITIÉS COMME AUX DÉBUTANTS

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Lundi 11 et mardi 12 - 10h/12h30 et 14h/16h30

FORMATION AU BABY-SITTING
Trait d'Union

Mercredi 13 - 10h30 : dès 3 ans

et 15h: dès 6 ans

TOILE AUX HISTOIRES

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 15 - 10h

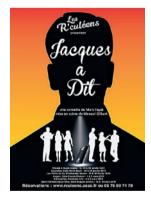
RÉUNION DE PRÉSENTATION DES MÉTIERS ET RECRUTEMENT INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CCAS

Fleuron d'Anjou

Vendredi 15 et samedi 16 - 21h

THÉÂTRE LES R'CULEENS « JACQUES A DIT » -Solidarité Burkina 49

Théâtre des Dames



Lundi 18 - 18h30 et mardi 19 - 11h (jeune public)

CINÉ-CONCERT « (MÊME) PAS PEUR DU LOUP » CIE LABEL CARAVAN

Théâtre des Dames

Samedi 23 - 20h30

MUSIQUE À CAPPELLA/HUMOUR « HEUREUSES PAR Accident... à cappella »

CIE LES BANQUETTES ARRIÈRES

Théâtre des Dames

Mercredi 27 - 14h30 à 16h30

HAPPY APPLI - PIXEL ART

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



EN MARS

Vendredi 1er - 20h15

LES RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE « Communiquer avec mon enfant»

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 1er - 20h30

SOIRÉE COURTS MÉTRAGES AVEC PREMIERS PLANS Théâtre des Dames

Samedi 2 - 10h30

MALLE AUX HISTOIRES POÉTIQUE

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 2 - 10h30 à 12h CAFÉ CITOYENS QUARTIER SAINT-MAURILLE

Place Rabelais



mes contacts

Pompiers: 18 ou 112Police secours: 17

• **SAMU**: 15

• SAMU social (sans-abris): 115

• Centre antipoison: 02 41 48 21 21

• Maison médicale de garde : 02 41 33 16 33

• Pharmacie de garde : 3237 (0,34 €/mn)

• **Urgence sécurité gaz :** 0 800 47 33 33

(appel gratuit)

• **Urgence eau :** 02 41 05 50 50

• **Urgence électricité** : 0 972 675 049

• Hôtel de ville : 02 41 79 75 75

• Annexe de Sorges : 02 41 69 02 00

• Proxim'Cé: 02 41 440 440

• Police municipale: 02 41 79 75 73

• Le Trait d'Union (CCAS): 02 41 79 75 72

• Maison des associations : 02 41 79 70 67

• Accueil Culture: 02 41 79 75 94

• Médiathèque Antoine de Saint-Éxupéry :

02 41 79 76 00

• Complexe sportif François-Bernard :

02 41 44 86 90

• Cote de la Loire : 0 825 150 285 (0,15 €/mn)





Ensemble, construisons ure ville durable et solidaire

